

L'OISANS AUX 6 VALLEES

OJ 4

DELIBERATION DU CONSEIL SYNDICAL

Date de convocation du conseil syndical :

L'an deux mille quatorze, le 29 juillet, le conseil syndical, dûment convoqué, s'est réuni salle du conseil municipal de la commune du Bourg d'Oisans, sous la présidence de Monsieur André SALVETTI.

EN EXERCICE : 42

PRÉSENTS : 23

Mesdames, Messieurs Jean-Rémy OUGIER, André SALVETTI, Jean-Baptiste BELLAVIA, Jean-Pierre DEVAUX, Robert VEYRAT, Jean-Claude HOSTACHE, Pierre GANDIT, Jean CHALVIN, Daniel FRANCE, Alain BLETON, Jennifer PRAT, Bernard MICHEL, Serge ARLOT, Marcel RUINAT, Stéphane GIRARD, Maurice NICOLUSSI, André GENEVOIS, Benoît JEANNESSON, Patrick HOLLEVILLE, André RODERON, Antoine GIEU, Chantal THEYSSET, Nicolas CANET,

ABSENTS EXCUSES : 4

Denis DELAGE, Yves CHIAUDANO, Albert BEURRIER, René PASSOUD

VOTANTS : 23

Secrétaire de séance :

OBJET : SACO – Actualisation du programme général de travaux de 46 M€ issus du schéma directeur

Le Président rappelle à l'assemblée les orientations prises lors du conseil syndical du SACO en date du 21 décembre 2011 pour une prise de compétence globale de l'assainissement collectif basée sur un programme global de travaux de 46 M€ à mettre en œuvre sur 15 ans (2012-2027).

Le Président du SACO souligne que l'une des opérations phares de ce programme de travaux concerne la mise aux normes et l'extension de la station d'épuration « Aquavallées ».

Au vu de la présentation faite le 24 juin 2014 par le groupement de maîtrise d'œuvre cabinet MONTMASSON/ PROFILS ETUDES DEVELOPPEMENT/ EPTEAU/ David FERRE architecte et SAGE Environnement, le montant des travaux nécessaires à l'extension et à la mise aux normes de la station d'épuration Aquavallées s'avère plus important que celui prévu initialement dans le schéma directeur.

Ainsi, il est nécessaire d'affiner le programme global de travaux pour rester dans l'enveloppe initiale de 46 M€ sur 15 ans, afin de ne pas modifier la redevance assainissement.

La volonté du conseil syndical est effectivement de ne pas augmenter les tarifs de l'assainissement collectif, définis en euros constants hors inflation, sur la base des études de financement prospectif avec IDE Consultants.

Le Président du SACO rappelle que la Régie d'assainissement collectif, depuis sa création au 27 mars 2012, a réalisé environ 3.4 M€ de travaux.

Un travail fin a été mené avec chaque commune lors de la commission travaux du 23 juillet 2014 pour affiner le programme global de travaux.

Le programme de travaux a été actualisé :

- en tenant compte des opérations déjà réalisées (3.4 M€),
- en prenant note des souhaits exprimés par chaque commune,
- en privilégiant les opérations de transit et traitement (29.9 M€),
- tout en maintenant les opérations de collecte et de renouvellement prioritaires, indispensables pour le bon fonctionnement des réseaux et des stations d'épuration (13.4 M€).

Ce programme est présenté ci-après.

[Placeholder for the program details, consisting of a vertical column of small, illegible text fragments.]

Collectivité	Fiche action	Description	Collecte (C) ou Transit Traitement (T)	Échéance v3	Coût total	Annulé	Renouvellement annuel
ALLEMONT	ALL1	Réseau Condamine	C	CT	168 000 €		
ALLEMONT	ALL4	Réseaux de transit Rivier nord 2014	TT	réalisé		695 313 €	
ALLEMONT	ALL4	Traitement Rivier	TT	CT	804 687 €		
ALLEMONT	ALL5	ECPP - Investigations	C	CT	12 500 €		
ALLEMONT	ALL6	EP - mauvais branchements	C	CT	20 625 €		
AURIS	AUR3	Mauvais branchements	C	CT	11 300 €		
AURIS		Travaux raccordement mairie	C	MT	50 000 €		
AURIS	AUR4	Séparatif Cert 1ère tranche	C	LT	400 000 €		
BESSE	BES1	Suppression ECP	C	CT	100 000 €	5 400 €	
BESSE		Amélioration fonctionnement STEP	TT	CT	250 000 €		
BOURG-D'OISANS (LE)	BGO10	ECP rue Jean Sert	C	CT	38 000 €		
BOURG-D'OISANS (LE)	BGO13	ECP rue Guillemat	C	réalisé	72 800 €		
BOURG-D'OISANS (LE)	BGO2	Mise en séparatif	C	MT	1 000 000 €		
BOURG-D'OISANS (LE)	BGO3	Av de la République	C	réalisé	490 000 €	560 000 €	
BOURG-D'OISANS (LE)	BGO4	PR Mas du Plan + Rochetaillée	C	réalisé	126 000 €	4 457 €	
BOURG-D'OISANS (LE)	BGO5	ECP Parking Eau d'Olle	C	CT	25 000 €		
BOURG-D'OISANS (LE)	BGO6	ECP - source Fare mise en séparatif	C	CT	120 000 €		
BOURG-D'OISANS (LE)	BGO7	EP - mauvais branchements	C	CT	27 000 €		
BOURG-D'OISANS (LE)	BGO9	Réhabilitation réseaux	C	MT	474 000 €		
CLAVANS-EN-HAUT-OISANS	CLA1	Réseau de transit	TT	CT	510 000 €		
CLAVANS-EN-HAUT-OISANS	CLA2	Traitement station d'épuration	TT	CT	490 000 €		
FRENEY-D'OISANS (LE)	FRE2	Raccordement Puy le Haut	C	CT	223 000 €		
FRENEY-D'OISANS (LE)	FRE3	ECP Romanche Réhabilitation transit	TT	réalisé	412 500 €	428 040 €	
FRENEY-D'OISANS (LE)	FRE3bis	Robinets sur fontaines	C	CT	7 500 €		
FRENEY-D'OISANS (LE)	FRE4	EP	C	MT	41 875 €		
LIVET-ET-GAVET	LEG1	Travaux Livet - Mise en séparatif	C	CT	516 250 €		
LIVET-ET-GAVET	LEG1	Travaux Livet - Mise en séparatif	C	CT	440 000 €		
LIVET-ET-GAVET	LEG2	Séparatif Les Roberts	C	réalisé	303 000 €		
LIVET-ET-GAVET	Tr 11b	Mise en séparatif Gavet Chapelle	C	CT	200 000 €		
MIZOEN	MIZ1	Traitement village	TT	MT	857 768 €		
MIZOEN		Extension de réseau nord du village	C	CT	65 000 €		
MORTE (LA)	MOR1	Jean Poncet nord / Cascade / Désert	C	CT	298 000 €	37 600 €	
ORNON	ORN2	Traitement Plan du Col Rivier Pouthuire Po	TT	LT	1 857 100 €		
OULLES		Travaux de rénovation de réseaux	C	CT	10 000 €		
OULLES		Extension de réseaux	C	CT	60 000 €		
OZ-EN-OISANS	OZ2	Investigations	C	CT	6 250 €		
OZ-EN-OISANS	OZ3	Séparatif Bessay	C	MT	150 000 €		
OZ-EN-OISANS	OZ4	EP - mauvais branchements	C	CT	7 500 €		
OZ-EN-OISANS	OZ5	Pb centre village	TT	réalisé			
HUEZ		Lutte Eaux claires Parasites	C	réalisé		227 960 €	
HUEZ		Chemin de Bergers	C	réalisé		11 982 €	
HUEZ	HUZ1	Lutte Eaux claires Parasites	C	CT	25 000 €		
HUEZ	HUZ2	EP	C	CT	109 300 €		
HUEZ	HUZ3	Mise en séparatif des réseaux d'Huez	C	CT	1 484 000 €		
HUEZ	HUZ4	Mauvais branchements	C	CT	3 750 €		
HUEZ	HUZ6	Investigations	C	CT	5 000 €		
REGIE SACO		Extension de la capacité d'Aquavallées et mise aux normes azote	TT	CT	16 000 000 €		
REGIE SACO		Investigations réseau de transit associées à l'extension Aquavallées	TT	CT	100 000 €		
REGIE SACO		Finalisation de l'équipement d'autosurveillance	TT	CT	150 000 €		
REGIE SACO		Réhabilitation stations de relevage	TT	CT	1 500 000 €		
REGIE SACO		STEP Basse Romanche	TT	CT	3 675 000 €		
REGIE SACO		Renouvellement réseaux	TT	CT		361 770 €/an	
SAINT-CHRISTOPHE-EN-OISANS		Travaux relatifs à la remise en route STEP C	TT	réalisé		20 000 €	
SAINT-CHRISTOPHE-EN-OISANS	CHR10	STEP la Bérarde	TT	CT	2 300 000 €		
SAINT-CHRISTOPHE-EN-OISANS	CHR3	ECP Investigations	C	réalisé	6 250 €		
SAINT-CHRISTOPHE-EN-OISANS	CHR7	Pré Clot Investigations	C	réalisé	1 000 €		
SAINT-CHRISTOPHE-EN-OISANS		Hameau des Prés	C	CT	300 000 €		
SIVOM 2 ALPES - MT DE LANS VILL	MDL3	Traitement Cuculet	TT	MT	931 000 €		
SIVOM 2 ALPES - MT DE LANS VILL	MDL5	EP - mauvais branchements	C	CT	36 700 €		
SIVOM DES 2 ALPES - STATION	S2A1	ECP	C	CT	11 300 €		
SIVOM DES 2 ALPES - STATION	S2A2	Séparatif avenue alpe Venosc	C	CT	140 000 €		
SIVOM DES 2 ALPES - STATION	S2A3	Mauvais branchements	C	CT	35 700 €		
SIVOM DES 2 ALPES - STATION		Station Meije - création collecteur EU	C	réalisé		23 444 €	
SIVOM DES 2 ALPES - VENOSC VIL	VSC2	Anomalie - inspection	C	CT	5 000 €		
SIVOM DES 2 ALPES - VENOSC VIL	VSC3	Séparatif hameaux	C	CT	224 300 €		
SIVOM DES 2 ALPES - VENOSC VIL	VSC4	Traitement Collet	TT	CT	175 700 €		
SIVOM DES 2 ALPES - VENOSC VIL	VSC5	Mauvais branchements	C	CT	25 000 €		
VAUJANY	VAU2	ECP	C	CT	33 750 €		
VAUJANY	VAU3	EP	C	CT	69 000 €		
VAUJANY	VAU4	EP	C	CT	73 125 €		
VAUJANY	VAU5	Mauvais branchements	C	CT	5 625 €		
VAUJANY		Petit Vaujany	C	MT	320 000 €		
VILLARD-NOTRE-DAME		Renouvellement et extension de réseaux	C	CT	75 000 €		
VILLARD-REÇULAS	VRC1	Mise en séparatif - tranche 2 (centre village)	C	CT	285 000 €		
VILLARD-REÇULAS	VRC1	Mise en séparatif - tranche 3 (rue du Haut)	C	CT	265 000 €		
VILLARD-REYMOND	VR1	Traitement village	TT	CT	290 000 €		
			Total travaux schéma directeur		69 510 008 €	3 400 000 €	

en gras opérations rajoutées

en gras montants réactualisés

LEGENDE DES COULEURS:	Montants
OPERATIONS REALISEES	3 400 000 €
COLLECTE OU RENOUVELLEMENT	13 429 900 €
TRANSIT TRAITEMENT	29 891 255 €
TOTAL	46 721 155 €

NOUVEAU SCENARIO	Travaux Investissement	Travaux réalisés	Renouvellement
TOTAL Opérations réalisées*		3 400 000 €	
TOTAL Opérations court-term	31 812 862 €		1 808 850 €
TOTAL Opérations moyen-term	3 824 643 €		1 808 850 €
TOTAL Opérations long-term	2 257 100 €		1 808 850 €
TOTAL SUR 15 ANS		46 721 155 €	

Où cet exposé,

Le conseil syndical, à la MAJORITE,
2 Abstentions : Pierre GANDIT et Jean CHALVIN – LA GARDE en Oisans

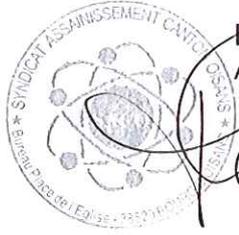
RÉAFFIRME son souhait de maintenir le programme d'investissement dans l'enveloppe initiale de 46 M€ sur 15 ans, afin de ne pas augmenter le montant de la redevance d'assainissement collectif ;

DONNE POUVOIR au Président pour poursuivre les études de mise aux normes et d'extension de la station d'épuration Aquavallées;

APPROUVE le programme global de travaux actualisé de 46 M€.

AINSI FAIT ET DELIBERE LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS
POUR EXPEDITION CERTIFIEE CONFORME

Bourg d'Oisans, le 29 juillet 2014



Le Président,
André SALVETTI

Certifie le caractère exécutoire de l'acte tenu de son dépôt
en Préfecture le et de sa publication ou de sa notification le

La présente délibération, à supposer que celle-ci fasse grief, peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication et/ou de son affichage, d'un recours contentieux auprès du Tribunal administratif de Grenoble ou d'un recours gracieux auprès du SACO, étant précisé que celle-ci dispose alors d'un délai de deux mois pour répondre. Un silence de deux mois vaut alors décision implicite de rejet. La décision ainsi prise, qu'elle soit expresse ou implicite pourra elle-même être déférée au tribunal administratif dans un délai de deux mois. Conformément aux termes de l'article R. 421-7 du Code de justice administrative, les personnes résidant outre-mer et à l'étranger disposent d'un délai supplémentaire de distance de respectivement un et deux mois pour saisir le Tribunal.